



Session Plénière du 4 Février 2016

**Rapport N°16.01.01 – Rapport d'Orientations
Budgétaires 2016**

La Transition Ecologique

Intervention de Charles de GEVIGNEY (Groupe Front National)

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Dans votre rapport d'orientation budgétaire 2016, il est fait état, en préambule, d'un plan d'actions s'articulant autour de **9 priorités majeures**, dont la « **transition écologique** » est positionnée en second point. Sur le papier, on ne peut que se réjouir de ce classement qui prend en compte l'extraordinaire importance que revêt désormais la nécessité d'intégrer transversalement, dans toutes les politiques publiques, le souci de la préservation de l'environnement, et tout particulièrement de la biodiversité.

D'ailleurs, suite aux accords de Nagoya de 2010 et à l'obligation d'action désormais opposable aux 193 pays signataires, dont la France, la Région Centre avait réagi assez vigoureusement en proposant, dès octobre 2011, un document ambitieux nommé SRB « **stratégie régionale pour la biodiversité** ».

Ce document, initié sous votre propre mandature, et toujours en vigueur, expose un plan d'action régional à l'horizon 2020, basé essentiellement sur les notions classiques mais indispensables d'inventaire, de vulgarisation, de sauvegarde et de restauration. Malgré ses imperfections, l'esprit et la réalisation de ce plan s'inscrivent, incontestablement, dans le sens des intérêts à long terme et de la responsabilité d'un acteur de l'aménagement du territoire.

Dans le document dont l'étude nous réunit aujourd'hui, vous proposez de viser, sur la mandature à venir, **le doublement de la capacité de production d'énergies renouvelables**.

On peut tout d'abord regretter que vous ne précisiez pas lesquelles. Car il en existe désormais plusieurs filières, à des stades d'évolutions très divers, dont toutes ne peuvent pas être inscrites dans les mêmes perspectives d'impact, à long terme, sur la biodiversité. A titre d'exemple, prenons la filière éolienne, qui pour devenir raisonnablement rentable et significative, proportionnellement à la production nucléaire actuelle, devrait multiplier exponentiellement son parc dans les années futures. Quand l'on mesure l'impact d'un parc éolien en termes de destruction irrémédiable de biodiversité, il y a matière à s'inquiéter.

On pourrait citer également les panneaux photovoltaïques, très à la mode, mais dont l'obsolescence à cycle court impactera déjà la génération de nos propres enfants par un recyclage problématique, et non encore maîtrisé à grande échelle à ce jour.

Dans notre époque où la communication et l'émotion deviennent des modes de gouvernance assumés, ou il devient la règle, à tous les étages, d'être tenté de décider en fonction des vents du moment, **attention** de ne pas tuer dans l'œuf et de réduire à néant des politiques encore à peine ébauchées.

Il convient de garder le recul nécessaire face à ces mots lénifiants : « énergies propres », « énergies durables » etc... Ces nouvelles filières énergétiques sont elles aussi propres et vertueuses que leur petite musique le laisse entendre ? Veillons à ne pas développer des politiques écologiques cannibales, dévoreuses des précédentes, et qui sous prétexte de préparer l'avenir de nos descendants risquent d'édifier leur pire cauchemar écologique. Surtout s'il s'agit simplement de satisfaire les aspirations dogmatiques de groupes très minoritaires, y compris dans cet hémicycle, et dont chacun sait désormais que l'idéologie, à l'instar de la pastèque, n'a de verte que l'apparence.

Je vous remercie.